

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 25 avril 2023 à 18h00 à Buis-les-Baronnies
--

Le Conseil communautaire, convoqué le 19 avril 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies

Secrétaire de séance : Madame Fabienne BARBANSON

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 97

Nombre de voix délibératives : 73

Etaient présents : 49 (dont 5 suppléants)

Marc HAMARD – BLAIN Bruno (suppléant) - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Jean-Michel LAGET - Eric LYOBARD - Michel VINCENT (suppléant) - Michel GREGOIRE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Didier ROUSSELLE - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Mireille QUARLIN - Alain MONGE - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Claude BAS - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER – Gérard NELH (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 29

Christian THIRIOT - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Yoann GRONCHI - Denis CONIL - Patrick LEDOUX - Sébastien DUPOUX - Mathieu ANDRE - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Alan PUSTOCH - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Nadège RANCON - Gérard PEZ - Jacques NIVON - Gérard TRUPHEMUS

Excusés ayant donné pouvoir : 24

Éric RICHARD a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Annie FEUILLAS a donné pouvoir à Rémy CLEMENT - André DONZE a donné pouvoir à Juliette HAÏM - Philippe CAHN a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Laurence CHAUDET a donné pouvoir à Fabienne BARBANSON - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à Alain LABROT - Lionel ESTEVE a donné pouvoir à Michel GREGOIRE - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Christian CORNILLAC a donné pouvoir à Laurent CHAREYRE - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Christian TEULADE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Pascal LANTHEAUME a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Jean-Michel LAGET - Jean-Jacques MONPEYSSSEN a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pierre COMBES - Thierry TATONI a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Didier LAFFITTE - Claude CHAMBON a donné pouvoir à Jean GARCIA - Muriel BREDY a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Patrick TITZ a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Claude SOMAGLINO a donné pouvoir à Claude BAS

Enfance Jeunesse - Prévention Spécialisée

Rapporteur : Roland PEYRON (Eric RICHARD, excusé)

Jeunesse

090-2023 Signature de convention 2023 / 2024 avec la Mission locale Drôme Provençale et attribution de la subvention 2023

Dans le cadre de la sa compétence Enfance-Jeunesse, la Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale (CCBDP) soutient la Mission locale Drôme Provençale.

Considérant que la Mission locale a pour objectif d'accueillir, informer, orienter et aider les jeunes de 16 à 25 ans en démarche d'insertion sociale et professionnelle. Elle fait partie intégrante du Service Public de l'Emploi.

Considérant que la précédente convention étant arrivée à échéance le 31/12/2022, il est proposé de signer une nouvelle convention pour 2 ans, dans les mêmes conditions que la précédente ;

Considérant que le montant de la subvention annuelle est calculé sur les mêmes bases que précédemment, à savoir : 1,50 € par habitant ;

Il convient de fixer le montant de la subvention allouée à la Mission locale Drôme Provençale au titre de l'année 2023, qui s'élève donc à **32 196 €** (1,50 € x 21 464 habitants).

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote,
décide**

POUR : 73

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'AUTORISER le Président à signer la convention de partenariat avec la Mission locale Drôme Provençale pour les années 2023 et 2024 ;

DE FIXER le montant de la subvention 2023 à verser à la Mission locale Drôme Provençale à 32 196 €.

Le Président

Thierry DAYRE



The image shows a blue circular official stamp of the 'COMMUNAUTE de COMMUNES BARONNIES en DROME PROVENCALE' with the number '26110 NYONS' at the bottom. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

Transmission en préfecture le : 11/05/2023

Mise en ligne le : 11/05/2023

Ampliation à :